

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

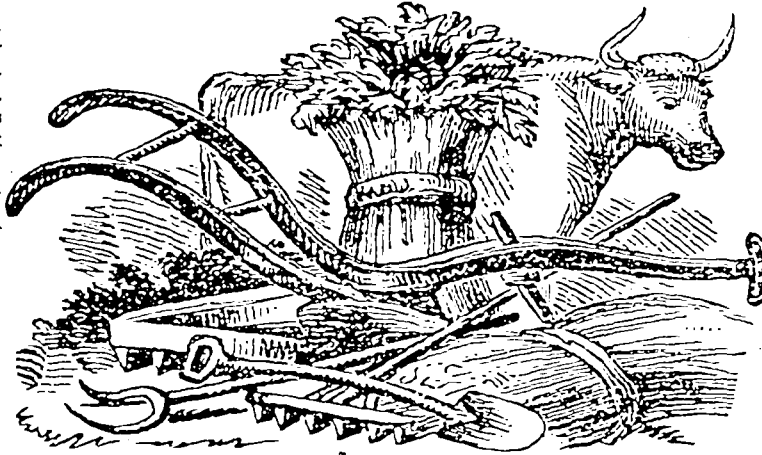
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à
FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Utilité des machines en agriculture.

Revue de la Semaine : Condition actuelle de l'Italie. — Bismarck et ses persécutions contre l'Eglise. — La tentative d'assassinat contre Bismarck, par Kullman. — M. Kiel et l'élection pour le Comité de Provencher. — Le Gouvernement de la Province de Québec.

Sujets divers : Le Collège de St. Anne. — Les abeilles en été ; saison où le miel devient rare ; moment de récolter le miel.

Petite chronique : Les machines à faucher. — Phénomène à St. Basile. — Etat de la moisson au Lac St. Jean. — Le temps des travaux.

Recettes : Confection de la présure pour faire cailler le lait. — L'avoine nouvelle donnée aux chevaux.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

NOTRE SITUATION.—Le 6 août courant, nous avons fait appel à nos abonnés retardataires, en leur offrant une prime ; depuis ce temps, nous avons reçu, sur les \$1200 qui nous sont dues, que la modique somme de SEPT PIASTRES. On comprendra facilement que, pour qu'il nous soit dû autant, nous avons contracté des dettes qu'il nous faut payer. La Gazette des Campagnes, laissée à ses propres ressources, ne peut nécessairement se passer du prix de ses abonnements ; il faut que la propriétaire en perçoive le montant. Qu'on y songe sérieusement. Quel est celui qui, avec un peu de bonne volonté, ne pourrait pas nous faire parvenir les quelques piastres qu'il nous doit !!!

IMPORTANT POUR NOS ABONNÉS!

PRIME!!!

A tous nos abonnés en retard qui nous feront tenir le prix de leurs arrérages d'abonnement à la Gazette des Campagnes, d'ICI A UN MOIS, nous leur expédierons les deux volumes suivants :

1o. Traité sur la tenue générale d'une terre dans la Province de Québec, démontrant comment un sol usé peut être rendu des plus fertiles sans capital ; aussi : de la rotation des récoltes, des racines et cultures sarclées, des instruments d'agriculture et du soin des animaux.

2o. L'élevage du cheval, suivi d'un grand nombre de recettes se rapportant aux différentes maladies du cheval. Ces recettes sont extraites des meilleurs auteurs vétérinaires, et à la portée de nos cultivateurs.

Ce dernier volume est actuellement sous presse.

Dans un mois, nous expédierons ces deux volumes à tous nos abonnés qui alors auront payé leurs arrérages. C'est un sacrifice que nous nous imposons et qui, tout en étant profitable à nos abonnés, nous permettrait d'être en possession de plus de douze cents piastres qui nous sont dues pour abonnements à la Gazette des Campagnes.

CAUSERIE AGRICOLE

UTILITÉ DES MACHINES EN AGRICULTURE.

Emanciper l'homme, lui rendre toute sa liberté d'action, lui restituer ce sceptre de roi de la création qu'il a perdu par ses fautes antérieures, voilà le but vers lequel doit tendre le véritable progrès. Comme la Religion chrétienne a été l'émancipation de l'esprit humain, de même le progrès matériel doit viser à l'émancipation du corps.

Partout où le progrès n'a pas pénétré vous voyez l'homme,

transformé en machine, accomplir péniblement la besogne qui lui a été donnée, vous le voyez, inondé de sueurs, abattu, corassé sous le poids de la fatigue et de la chaleur, truffer difficilement de lourds fardeaux ou creuser avec peine son dur sillon. L'homme, cet être si noble, est presque forcé d'oublier son origine, ce n'est plus qu'un esclave qui est à peine capable de lever la tête vers le Ciel, il rampe presque, et son intelligence, pour ainsi dire rivée à la matière, semble incapable de s'élever au-dessus de ce monde matériel qui l'éorase.

Que le progrès, le véritable progrès pénètre dans un pays, la population se sent régénérée, son intelligence se développe, elle voit devant elle des horizons nouveaux, le corps du travailleur se redresse majestueusement et son front peut alors regarder en face les merveilles nombreuses créées pour réjouir sa vue et élever son esprit.

Parmi les progrès réalisés de nos jours dans toutes les situations de la vie, le premier et le plus important est sans contredit l'application de la mécanique aux arts manuels et la substitution des machines aux bras de l'homme dans la confection des travaux industriels, surtout dans celle des travaux agricoles.

En voyant fonctionner la faucheuse et la moissonneuse, nous avons reconnu que le cultivateur n'est plus cet être à l'apparence misérable que nous avons vu souvent et dont nous avons déploré la triste condition. Il n'est plus courbé vers la terre; droit et la tête haute, occupé uniquement à guider sa machine, il était grandi d'un pied; d'abord parce que la bonne exécution de son travail l'obligeait à relever la tête, ensuite parce qu'il sentait en lui-même un affranchissement et que son intelligence trouvait une occupation digne d'elle. Ce n'était plus le paysan rude et grossier, abruti par la fatigue, c'était un gentilhomme se promenant le long de ses champs. L'homme avait grandi, parce qu'il avait fait un pas immense dans la voie du progrès qui est aussi celle de la liberté.

Voilà la conséquence inévitable et précieuse de tout progrès. L'esclavage de l'homme disparaît dès que le travail intellectuel se substitue au travail manuel, dès que le travail leur fait usage des forces de la nature, et qu'il oblige ces dernières à remplacer les efforts de ses bras toujours trop faibles et trop lents pour suffire aux travaux qu'on leur demande.

Au point de vue de la liberté individuelle seul, l'introduction des machines en agriculture est un bienfait immense; mais ce n'est pas le seul avantage qu'une nation retire de ce progrès; une augmentation considérable dans la prospérité publique en est encore la conséquence rigoureuse.

L'industriel et l'agriculteur se proposent pour but principal de produire au plus bas prix possible pour pouvoir vendre avec bénéfice. Or, il est parfaitement reconnu aujourd'hui que l'introduction des machines amène nécessairement une immense économie de main-d'œuvre et qu'il en résulte en même temps un travail de qualité bien supérieure dès que les machines ont atteint un certain degré de perfection. Ces avantages permettent donc de diminuer le prix de revient des marchandises tout en augmentant leur qualité; c'est pourquoi nous devons considérer comme un devoir impérieux de remplacer les forces humaines par le travail mécanique toutes les fois que les circonstances le permettent.

L'industriel, le manufacturier, généralement plus instruit dans les besoins réels de son entreprise, plus capable d'apprécier les avantages du travail mécanique, d'en calculer les résultats, et surtout aidé par d'abondants capitaux et par

la nature même de ses opérations, a compris de bonne heure l'immense influence que les machines auraient dans ses succès et a profité avec avantage des moyens d'action que lui offrent les progrès incessants de la mécanique. L'agriculteur, au contraire, n'est entré que fort tard dans cette voie si féconde en bénéfices; jusqu'à ces dernières années mille obstacles sont venus entraver ses désirs de progrès.

Parmi ces obstacles, le manque de capital fut le principal; le cultivateur se trouvait par là hors d'état de faire les dépenses d'établissement nécessaires. Il avait bien la ressource des emprunts; mais pour un cultivateur, emprunter c'est presque se ruiner: les profits sont si lents en agriculture, les espérances sont si souvent trompées par les vicissitudes de toutes sortes qui rendent si difficiles les opérations culturales, que la plus simple prudence forgeait le cultivateur progressiste à attendre des temps meilleurs. Puis venait la difficulté de se procurer d'instruments suffisamment efficaces, assez solides pour résister aux nombreuses causes de détérioration qu'on ne rencontrait dans les travaux de l'agriculture et en même temps assez solides pour pouvoir être mis sans danger entre les mains des ouvriers agricoles ordinairement peu soigneux, souvent peu intelligents, parfois malveillants, toujours inexpérimentés, et enfin assez parfaits pour faire disparaître les préjugés et démontrer à la routine qu'elle avait tort de s'opposer comme elle le faisait aux innovations dans l'industrie agricole.

Le goût que certains hommes riches et instruits ont pris pour les choses de l'agriculture a contribué puissamment à donner, sous ce rapport, à notre industrie agricole un élan qui désormais ne s'arrêtera plus. Ces hommes, se trouvant en face d'une main-d'œuvre insuffisante et inhabile et désireux d'augmenter les profits de leur industrie, songèrent tout d'abord à s'assurer le concours de bonnes machines, et leur exemple, se propageant de proche en proche, fut la cause déterminante d'un progrès rapide et incessant.

Si actuellement nous comptons plusieurs mille faucheuses et moissonneuses dans toutes les parties de la Province de Québec, l'agriculture en est redevable aux exemples de ces quelques agriculteurs instruits, riches et intelligents qui, dans ces derniers temps, ont tenu la tête du progrès, et aux publications agricoles qui n'ont cessé de faire connaître ces exemples à leurs lecteurs.

Les premières machines introduites en Canada étaient de fabrication étrangère; mais nos constructeurs canadiens, remarquant le grand développement de cette branche d'industrie, entreprirent bientôt la construction des machines sur une grande échelle, la concurrence se mit peu après de la partie, le prix des machines baissa et leur généralisation augmenta encore dans une forte proportion.

Enfin vint les concours qui stimulèrent l'émulation des constructeurs, les mirent à même d'échanger leurs idées, et qui, à la suite d'expériences publiques, démontrèrent aux hommes sans prévention la supériorité du travail mécanique sur le travail purement manuel dans le plus grand nombre des travaux agricoles.

L'évaluation en chiffres de l'économie résultant de l'emploi général des machines s'élève à des sommes tellement élevées que l'imagination la moins prévenue se refuserait à y croire si elle n'était appuyée sur les calculs les plus exacts et les plus à la portée de tous. Cette évaluation a déjà été faite dans les contrées qui ont employé le travail mécanique. L'Angleterre, l'Ecosse, la France, savent à quoi s'en tenir à ce sujet; ces calculs n'ont pas été faits, que nous sachions pour la Province de Québec, mais il serait facile de les faire, les bases

ne nous manquent pas.

La récolte dans notre Province s'élève à environ trente millions de minots de tous grains et au-delà de cent millions de bottes de foin. Le remplacement de la faucille et de la faux par le travail des moissonneuses et des faucheuses produirait une économie de plus de la moitié dans les frais de récolte. Le coupage des grains à bras coûte en moyenne huit centins par minot et le fauchage du foin trente centins par cent bottes. Avec les machines le fauchage des grains ne coûte plus que trois centins et demi par minot et celui du foin quinze centins par cent bottes, en comptant toutes les dépenses, même l'usure, l'amortissement et l'intérêt du prix d'achat. La substitution des machines aux instruments à main donnerait, donc, pour toute la Province de Québec, une économie de plus d'un million de piastres dans la récolte des grains et plus de cent cinquante mille piastres dans celle du foin, en tout au-delà d'un million et demi de piastres. Belle économie, sans doute; et, remarquons bien qu'il n'y a ici aucune exagération, tout a été calculé au plus bas. Puis ce qui vaut encore mieux que l'économie de dépense, il y a encore une forte économie de temps et l'avantage immense de pouvoir choisir son temps, de quitter, de reprendre et de finir son ouvrage quand on veut. Il faut avoir vu les inquiétudes mortelles du cultivateur, lorsque dans les saisons défavorables, il ne peut se pourvoir du nombre de travailleurs absolument nécessaires, pour pouvoir apprécier à sa juste valeur l'immense importance des machines en agriculture.

En effet, quel est le cultivateur, même lorsqu'il est placé dans les circonstances les plus favorables, qui puisse espérer de faire ses récoltes dans les meilleures conditions avec le seul aide de la faucille et de la faux? Dans les pays les plus favorisés sous le rapport de la main-d'œuvre, les récoltes ne durent jamais moins de quinze jours, et ici, dans la Province de Québec, où la rareté de la main-d'œuvre est si grande, la fenaison, faite par les instruments à main, s'exécute avec une plus grande lenteur encore, elle ne se termine jamais avant trois semaines et la récolte des grains dure jusqu'à six semaines. Pendant ce temps, les récoltes sur pied sont exposées à toutes les intempéries et à l'égrenage qui diminuent d'une manière notable la quantité et la qualité des produits.

La moissonneuse, par exemple, si elle est bonne, peut abattre de dix ou douze arpents par journée de travail. Elle prend donc la place d'une vingtaine de faucilles et rend par conséquent l'agriculteur maître de la situation. A un moment donné, il n'a pas besoin de se préoccuper de la nécessité de devancer la maturation trop complète de ses grains; il a à sa disposition une bonne machine qui prévient d'avance cet inconvénient et il pourra employer tout son monde à la rentrée de ses grains secs ou à la confection des quintaux, ou encore à quelques autres travaux pressés.

La faucheuse donne sous ce rapport, les mêmes résultats que la moissonneuse; mais elle offre des avantages plus importants encore en ce qui concerne la qualité des produits; car on sait que pour le foin, les conséquences d'un retard prolongé sont plus défavorables que pour les grains. Nous pouvons en dire autant des machines employées au traitement du foin après le fauchage, telles que le râteau à cheval et la faeneuse mécanique. Ces précieux instruments, dont le fonctionnement ne laisse plus rien à désirer aujourd'hui, sont des accessoires obligés de toute faucheuse; sans eux on perd une partie des avantages offerts par cette dernière et on n'est pas encore assez certain de la qualité des produits.

Nous ne devons pas oublier de dire un mot des machines à battre dont la supériorité est si bien reconnue et l'emploi devenu si général dans toutes nos cultures. Avec ces machines, on extrait le grain plus complètement que par le battage au fléau, le travail se fait avec une rapidité prodigieuse, nous dispensons des battages de nuit si fertiles en incendies désastreux, soustruit nos grains aux ravages des rats et des souris et enfin permet à l'agriculteur de profiter de toute hausse subite dans le prix des céréales.

Cependant ces trois derniers avantages n'appartiennent pas à toutes les machines à battre, ils sont en grande partie subordonnés au genre de moteurs employés. Lorsque les moteurs sont l'eau, la vapeur, ou les animaux de trait, ils existent réellement tels que nous venons de les énoncer, mais si le vent est le moteur employé, comme on le voit généralement dans nos localités, le cultivateur n'est plus aussi maître de la situation. Il est obligé de compter avec l'inconstance du vent, ne peut pas toujours saisir les bonnes occasions, perd souvent l'opportunité de conclure de bons marchés et dans les saisons peu favorables ses grains sont tous aussi exposés aux ravages des rongeurs que lorsqu'il n'avait que le fléau à sa disposition.

Enfin il existe une cinquième catégorie de machines dont l'utilité n'est pas aussi vivement sentie, mais qui tend sans cesse à se généraliser à mesure que l'art de cultiver la terre se perfectionne et que la culture des racines prend plus d'extension. Nous voulons parler des semoirs mécaniques, des houes à cheval et autres analogues. La régularité, la perfection, la rapidité avec lesquelles ces machines exécutent les semis ou le nettoyage sont hautement appréciées de tous ceux qui les emploient. Les semences sont soigneusement déposées à la profondeur nécessaire et mise dans la position la plus favorable à leur prompt germination; ce qui amène nécessairement une grande économie dans la quantité de semence employée, économie qu'on estime généralement à un tiers de la quantité requise dans les semis à la main. Puis le sol peut être entretenu dans un état parfait d'ameublissement et de nettoyage, et les plantes cultivées végètent avec une aisance parfaite.

REVUE DE LA SEMAINE

Les nouvelles qui nous arrivent de Rome contiennent un contraste bien frappant entre le Vatican et le Quirinal, entre le gouvernement italien et la Papauté, entre le bonreau et la victime. Pie IX, ce martyr du devoir, cette victime de la plus infâme des persécutions morales, est bien toujours en butte aux brutalités et aux impiétés de la Révolution italienne; mais s'il souffre de cet état de chose, s'il déplore les spoliations des biens de l'Église, la corruption et l'immoralité que les nouveaux maîtres de Rome ont amené avec eux, les blasphèmes abominables dont ils souillent l'air de la Ville-Eternelle, Pie IX, disons-nous, soutenu par sa grande foi et par sa confiance inaltérable dans les promesses divines, ne se laisse pas abattre par les maux sans nombre dont on le force à être le témoin. Son esprit conserve toute sa liberté d'action, il vaque à toutes ses occupations avec une sérénité parfaite, son intelligence est toujours aussi active que dans les plus beaux jours de sa gloire, son corps semble à peine s'apercevoir des infirmités de la vieillesse, et tous les jours les catholiques du monde entier peuvent contempler ce saint vieillard, sur la tête duquel les années passent sans presque l'effleurer.

La Révolution italienne, au contraire, semble aux abois, et se sent poursuivie par les visions les plus sanglantes. L'un

des adeptes les plus avancés de cette Révolution écrivait dernièrement : *Nous sommes à Rome comme sur un échafaud ; nous prévoyons l'avenir le plus sombre, un avenir de désespoir et de sang.* La misère et la faim poussent les populations de toute l'Italie vers l'anarchie et les plus affreux désordres. On ne compte plus les vols et les crimes de toutes sortes produits par cette situation.

Un journal tout dévoué au gouvernement de Victor-Emmanuel cherche de la manière suivante à expliquer la condition de l'Italie :

" Dans le relâchement de l'action de la justice, on trouve l'explication légitime, vraie, naturelle de l'audace des malfaiteurs et de l'inquiétude et du mécontentement des gens honnêtes. Les passions se déchangent, les employés publics ne se sentent plus en sûreté, la fortune publique n'est plus défendue et les négociants honnêtes sont contraints de fermer un œil, et quelquefois les deux yeux, et d'appeler en participation de leurs profits légitimes des gens qui n'y ont pas droit et qui font métier d'intimidation. "

Puis le journal italien continue : " Que faut-il pour que le Gouvernement ait la force de déraciner le mal et d'accomplir son mandat de tutelle sociale ? Il faut une magistrature courageuse, décidée à défendre les opprimés, à punir les coupables et à concourir avec l'Etat, à rétablir l'autorité, la paix et la sécurité. De quel droit l'Etat exigerait-il l'œuvre des citoyens découragés et n'ayant d'autre consolation que de payer d'énormes impôts au Trésor, à la province et à la commune ? "

Mais que peut cette magistrature qui dispense la justice dans le royaume italien ? elle est elle-même tombée dans l'abjection la plus complète. De tous côtés, surgissent contre elle des accusations monstrueuses, et se sentant incapable de confondre ses accusateurs elle courbe la tête en silence. C'est au point que les juges honnêtes, ont presque honte de porter les insignes de leur ordre.

Victor Emmanuel lui-même voit cet état de chose et afin de porter un remède efficace au chaos qui rongé la société italienne, il a demandé au général La Marmora des appréciations fertiles sur la situation. Ce dernier a fait le travail demandé et conclut : 1o. Que la situation extérieure de l'Italie à l'étranger n'offre pas de danger immédiat, si l'on sait garder une neutralité absolue et ménager à la fois les susceptibilités de l'Allemagne et de la France ; 2o. Que la situation intérieure présente, au contraire, des symptômes très graves et peut inopinément, même sans violence, causer les plus grands maux.

Suivant le général La Marmora, les causes qui ont amené cette situation sont l'incapacité du Gouvernement, la décadence de la magistrature, la corruption de la police, l'énormité des impôts que les populations doivent payer et la dilapidation excessive d'un esprit de révolte qui s'étend dans tout le pays. Ces appréciations du général ne sont pas neuves ; elles ont été depuis longtemps formulées par les catholiques et ne font que recevoir ici une approbation complète qu'il n'est pas possible de suspecter.

Victor Emmanuel se voit en face d'une situation fort compromise, il aperçoit à l'horizon des événements redoutables qui pourraient emporter la monarchie. La peur s'est emparée de son esprit, et comme il n'a pas abandonné l'espoir d'amener le Saint Père à consentir à une conciliation et à l'acceptation de l'état de chose existant, il l'a fait prier de relever les censures que lui et sa famille ont encourues pour leurs actes impies. C'est dans ce but que le duc d'Aoste, ex-roi d'Espagne, a écrit dernièrement au Souverain Pontife pour s'excuser de sa conduite contre l'Eglise

pendant son court passage sur le trône d'Espagne et implorer la levée de l'excommunication qu'il a encourue pour ce fait. On a d'abord nié l'existence de cette lettre ; mais des informations plus récentes affirment sur des preuves certaines que l'ex-roi Amédée a réellement écrit au Saint Père d'après le conseil qui lui en a été donné par son père Victor-Emmanuel.

Cette lettre montre que les maîtres de Rome seraient trop contents d'obtenir quelques paroles favorables de la part de Pie IX ; mais ils se trompent grandement dans leur espoir. Le sens commun, et les déclarations solennelles et écrites du Pape devraient leur avoir fait comprendre depuis longtemps que l'Eglise ne capitulera jamais avec la Révolution.

— Si l'on en croit un correspondant d'un journal anglais, Bismarck, le chancelier de l'empire prussien, commencerait à comprendre que la guerre qu'il a déclarée à l'Eglise n'aboutira qu'à l'exaltation de la Religion et à la confusion de l'autorité civile.

Parlant à un de ses amis, Bismarck aurait dit :

" Je ne puis reculer ; cela m'est absolument impossible ; le monde entier se rira de moi. Et cependant à quoi bon avancer ? Nous avons emprisonné trois évêques dans l'espoir de couler par la force un épiscopat obstiné, et nous n'avons pu en faire plier un seul.

" Non seulement nous n'avons obtenu aucun succès, mais avec tout le pouvoir que nous avons, nous sommes les vaincus. Observez la conduite des ultramontains à Mayence, à Fribourg, partout, et vous verrez que le serpent noir s'allonge de jour en jour et finira par nous envelopper dans ses spirales. "

Puis, faisant allusion à un mot menaçant prononcé par Pie IX contre l'Allemagne, il ajouta : " La pierre est au moment de rouler, elle ira où elle ira. Quelque soit mon désir, je ne saurais l'arrêter. "

Véritablement la tentative d'assassinat faite par Kullman contre le chancelier prussien est venue bien à point pour faire diversion aux idées noires de ce dernier et il exploite admirablement cette tentative. Il en fait même un abus si odieux que la presse allemande en est indignée.

Elle se demande si Kullman est bien un assassin sérieux ou s'il n'est pas plutôt une tromperie inventée par Bismarck ou ses amis pour donner au Gouvernement allemand le droit d'exercer contre l'Eglise catholique de nouvelles rigueurs. Les journaux dévoués à Bismarck prennent occasion de ce fait pour prodiguer les calomnies et l'outrage au clergé et aux catholiques qu'ils accusent de complicité. Ils osent même faire remonter cette prétendue complicité jusqu'au Pape lui-même.

En attendant, on a dissous brutalement des associations catholiques avec lesquelles Kullman n'a jamais eu aucun rapport ; mais on a dû relâcher le prêtre, M. Hanthaler, qui a été arrêté comme complice de ce dernier.

Voici comment M. l'abbé Hanthaler raconte son arrestation et sa mise en liberté :

" J'ai, depuis 1861, l'habitude de faire tous les ans, un voyage de plaisir qui m'éloigne pendant dix à quinze jours de ma résidence, Walchsée. Ordinairement je prends la Bavière pour but de ce voyage afin de me défaire de la monnaie de l'empire que j'ai en ma possession et dont on ne peut se défaire sur la frontière.

" Mon itinéraire comprenait cette année : Munich, Ingolstadt, Würzburg, Kissingen, Bamberg, Erlangen, Regensburg ; au retour, je passerais, si possible, par Passau. Je serais allé à Kissingen, quand même Bismarck n'y au-

rait jamais été.

" En ayant l'occasion, je désirais naturellement voir cet homme considérable. Aussi, le 13, à une heure et demie de l'après-midi, je me trouvais, avec plusieurs autres personnes, devant la maison que Bismarck habite à Kissingen et qui est située à une petite distance de la place des Bains, au-delà de la Saale franconienné.

" La façade de cette maison est tournée vers l'est; au nord il y a une cour peu spacieuse, entourée d'un mur et par laquelle sort la voiture du prince quand il va à la promenade. Supposant que Bismarck, en sortant de la cour, se dirigerait à gauche, vers le cours de la Saale, je me postai à droite du point où il déboucherait, afin d'être plus sûr de pouvoir envisager cette haute personnalité. C'était une étourderie de ne pas m'enquérir plus sûrement de la direction que prendrait la voiture, et je la payai chèrement.

" Car, au lieu de tourner à gauche, la voiture arriva droit sur moi. Je sautai de côté, et le cocher, en modérant la rapidité de la course, perdit probablement deux à trois secondes. Bientôt après, m'étant placé de l'autre côté, un coup de feu retentit à la distance de trois ou quatre toises, et me tournant dans cette direction, j'aperçus la maigre figure du criminel, que je n'avais jamais vu, à qui j'avais parlé encore moins, et qui, aussitôt entouré, fut entraîné par plusieurs personnes.

" C'est donc une calomnie grossière, impudente, de dire que j'ai parlé à l'auteur de la tentative et que le bras levé, je lui ai donné le signal.

" Après avoir attendu innocemment que Bismarck, blessé à la main, se fût retiré dans sa maison, je me dirigeai vers le pont pour aller à la gare. Je voulais partir à deux heures pour Erlanger. En route je rencontrai plusieurs personnes dont une me regarda fixement avec une expression féroce et me dit très haut :

" C'est de nouveau un scélérat catholique qui a fait le coup ! Indigné, je répondis : " Qu'est-ce que j'en puis ? " Là-dessus, l'individu me sauta à la gorge, et il m'eût maltraité si un autre monsieur n'avait pris ma défense et n'avait repoussé l'agresseur.

" Je partis à deux heures et fus arrêté à mon arrivée à Schweinfurt. Dans le premier interrogatoire, je ne pus pas discerner la cause des coups jetés sur moi; dans le second, on m'avoua que c'était le retard qu'avait subi la course de la voiture du prince, et mon départ précipité.

" Le 16, au soir, je fus ramené de Kissingen à Schweinfurt, et le lendemain matin, à neuf heures, je fus mis en liberté, j'arrivai, le 17, à Walshée où je fus reçu par la municipalité et conduit à l'église... je remerciai, pour l'issue rapide et heureuse de ma captivité, la Providence qui, seule, sait à quoi servent de telles épreuves."

Tous les catholiques flétrissent sévèrement l'attentat de Kissingen. La force avec laquelle ils désavouent toute participation dans ce crime devrait suffire à exonérer le catholicisme. Néanmoins on continue à lancer les calomnies les plus infâmes contre le clergé et l'épiscopat. Bismarck et son parti se disposent à redoubler leurs attaques contre l'Eglise.

Cette politique violente du chancelier prussien menace l'Allemagne de troubles sérieux dont l'issue ne saurait être favorable à la domination prussienne. L'Eglise triomphera quoi qu'on fasse et l'empire de Prusse portera la peine due à ses impiétés.

— Bientôt le Comté de Provencher dans la Province de Manitoba sera appelé à choisir un membre pour le représenter dans le gouvernement fédéral. C'est le trois septembre prochain que la nomination doit avoir lieu.

A ce sujet voici ce que nous lisons dans la *Minerve* :

" Il nous arrive une étrange nouvelle de Manitoba : certaines personnes, amies de la cause des Métis, et qui ont donné des preuves de leurs sympathies, voudraient aujourd'hui mettre des obstacles à l'élection de M. Riel dans le comté de Provencher.

" Nous refusons d'ajouter foi à cette rumeur, tellement elle nous paraît en contradiction avec la ligne de conduite suivie jusqu'à ce jour. Abandonner M. Riel dans les circonstances actuelles, ce serait sacrifier une cause que toute la province de Québec a soutenue comme une cause nationale et qui intéresse l'avenir de Manitoba, ce serait échouer devant le fanatisme et baisser la tête pour subir sa persécution; ce serait une désertion.

" Nous espérons voir cette nouvelle contredite et apprendre bientôt que M. Riel a été élu par acclamation.

De son côté le *Bien Public* contient ce qui suit :

" La nomination des candidats pour le comté de Provencher aura lieu le 3 septembre prochain. Les Métis paraissent décidés à réélire M. Louis Riel, afin de lui témoigner leur attachement et de protester contre le vote qui lui a fait perdre son siège. On parle d'une élection par acclamation comme probable."

— La Province de Québec est actuellement en pleine crise ministérielle. Sous le coup de la plus atroce des accusations, nos ministres provinciaux se croient dans l'obligation d'offrir leur résignation en masse, ils n'attendent pour exécuter ce dessein que l'arrivée de l'hon. M. Robertson. Quelques journaux donnent même les noms des membres qui devront former un nouveau ministère. Ce sont :

L'hon. M. Chauveau, Premier et Secrétaire-Provincial;
L'hon. M. Robert Tréorier;
L'hon. M. Ferrier, Président du Conseil;
L'hon. M. Starnes, Travaux Publics;
L'hon. M. Courcel, Procureur Général;
L'hon. M. Fortin, Terres de la Couronne;
M. Gérin, Solliciteur-Général.

Le Collège de Ste. Anne

On vient de nous faire tenir le prospectus des études au Collège de Ste. Anne pour la prochaine année scolaire.

Ce prospectus contient des renseignements complets sur les avantages qu'offre l'Institution tant au point de vue de l'instruction intellectuelle et morale qu'à celui de l'entretien de la santé des élèves.

Le Collège de Ste. Anne est déjà avantageusement connu du public canadien; les nombreux élèves qu'il a formés sont là pour attester avec quel soin l'enseignement cherche à développer dans l'esprit des jeunes gens les plus saines idées en Religion, en philosophie et en sciences; les amis de l'éducation ont pu se convaincre, en maintes circonstances, que les professeurs de l'Institution possèdent à un haut degré l'art difficile de l'enseignement; et les parents savent que les sacrifices qu'ils s'imposent portent des fruits abondants et délicieux.

Les succès obtenus dans l'enseignement par le Collège de Ste. Anne seraient une recommandation suffisante auprès de toutes les personnes qui prennent intérêt à l'éducation de la jeunesse; cependant le prospectus que nous avons sous les yeux nous montre que les Directeurs de l'Institution se proposent de faire encore plus qu'ils n'ont fait par le passé.

Dans leur désir de mettre les études à la hauteur des besoins actuels de la population canadienne, ils ont introduit dans leur enseignement de nombreuses améliorations. Lo

Cours commercial surtout a été rendu l'un des plus complets que nous connaissons, rien de ce qui est nécessaire au commerce n'y a été oublié. Or, dans notre situation actuelle, la science du calcul est celle dont nous ressentons le plus impérieusement le besoin, et les améliorations introduites dans l'enseignement commercial démontre que les Directeurs du Collège de Ste. Anne comprennent parfaitement nos besoins.

Afin de donner à nos lecteurs une idée des avantages qu'offre le Collège nous extrayons du prospectus la partie suivante qui concerne spécialement l'instruction classique et commerciale :

Le cours d'Etudes se divise en deux sections : le *Cours Classique* et le *Cours de Commerce*.

Le *Cours Classique* embrasse les Cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres Collèges et Séminaires de cette Province.

Il est composé de sept classes, savoir : ÉLÉMENTS ET SYNTAXE, MÉTHODE, VERSIFICATION, BELLES-LETTRES, RHÉTORIQUE, 1ère et 2me ANNÉE DE PHILOSOPHIE.

Le *Cours de Commerce* se subdivise en *Cours Préparatoire* et en *Cours Spécial*.

Le *Cours Préparatoire* se fait en trois ans, et le *Cours Spécial* en deux ans.

Dans le *Cours Préparatoire* il y a la PREMIÈRE, la SECONDE et la TROISIÈME ;

Dans le *Cours Spécial*, il y a la QUATRIÈME et la CINQUIÈME.

Le *Cours Préparatoire*, enseigné spécialement en Français suppose que l'enfant sait déjà lire et écrire ; il comprend la Grammaire, pour l'étude du Français d'abord, puis de l'Anglais, l'Arithmétique, la Tenue des livres (en partie simple), la Géographie, l'Histoire Sainte, des Cours de Lecture et de Calligraphie, des exercices élémentaires de Narration et de Correspondance.

Les principaux objets du *Cours Spécial*, enseignés en Anglais, sont la Tenue des Livres (en partie simple et en partie double), Banquerie, Echange, Douane, Commission, Assurance, Capital associé, Correspondance Commerciale, Droit Commercial, Calligraphie et Grammaire.

A ces dernières branches pouvant se joindre le Dessin linéaire, le Toisé, la Littérature, l'Histoire Naturelle, la Philosophie Naturelle et Morale, et la Télégraphie.

Après le *Cours Préparatoire* les Elèves, avec l'agrément de leurs parents, passent soit dans le *Cours Classique* soit dans le *Cours Spécial de Commerce*.

Le *Cours Classique* et le *Cours Spécial* marchent côte à côte et indépendamment l'un de l'autre.

On admet dans le *Cours Spécial de commerce*, des Elèves de 14 à 15 ans, qui n'ont pas étudié le Français, pourvu qu'ils aient déjà commencé l'étude de l'Anglais et de l'Arithmétique.

Les jeunes gens, qui se préparent ailleurs à entrer dans le *Cours Classique*, ne sont admis que lorsqu'ils connaissent le Français à peu près complètement ; l'étude préalable de l'Anglais n'est pas exigé.

Les abeilles en été

Saison où le miel devient rare.—L'expulsion des bourdons est un signe certain que les abeilles ne trouvent plus ou presque plus de miel dans la campagne.

Un autre indice certain de la pénurie du miel, c'est quand le travail ordinaire se ralentit considérablement et que les abeilles, malgré le beau temps, ne font plus que sortir et rentrer pour ainsi dire une à une. Elles semblent avoir perdu toute leur activité ; seulement chaque ruche a son moment d'obats et de récréation entre midi et quatre heures ; mais tout se borne à un mouvement passager d'abeilles qui veulent respirer plus librement le grand air.

Moment de récolter le miel.—On doit prendre le miel aussitôt que l'attaque générale est faite contre les bourdons, et sans attendre leur déroute complète. Il y aurait de grands inconvénients à négliger ce moment. En effet, quand les abeilles commencent à ne plus rien trouver dans la campagne, elles se tiennent dans leur ruche, et il est extrêmement difficile de leur faire abandonner leurs gâtenux. Elle sont hargneuses, intraitables, mais ce n'est encore là que le moindre inconvénient. Une demi-heure après l'opération commencée, des masses d'abeilles, attirées par l'odeur, viennent s'abattre sur le miel et sur les ruches dans lesquelles vous travaillez. Lorsque vous avez fini et que votre miel est transporté à la maison, vous croyez peut-être que tout est bien ; non. Ces abeilles dont vous avez excité la convoitise, ne trouvant plus au dehors de quoi la satisfaire, se jettent avec fureur et de préférence sur les ruches que vous venez de récolter, ainsi que sur celles qui ont perdu leur reine par suite de l'essaimage. Les habitants de ces dernières résistent rarement à cette impétueuse agression ; et les pillards, quand elles ne résistent pas à forcer le passage, périssent misérablement sous les coups de leurs adversaires.

A ceux qui ont laissé passer le moment convenable, nous conseillons de ne prendre le miel qu'à deux ou trois ruches à la fois et sur le soir. Les jours suivants, ils pourront passer à d'autres ; mais aussitôt qu'ils verront les abeilles s'abattre en grand nombre sur le miel, ils devront cesser et remettre leur travail à un autre jour.

Un motif qui doit encore déterminer à récolter les ruches à l'époque ci-dessus, c'est que le miel est d'autant plus blanc qu'il a moins réjourné dans la ruche. Qu'on essaye d'en prendre moitié en août et moitié en septembre, on verra une grande différence de l'un à l'autre pour la blancheur et le goût. D'un autre côté, le miel en août étant plus chaud et plus liquide, il se répandra plus facilement du marc, et le pres-oir ou la chaleur n'aura plus à faire couler qu'une faible quantité de miel de second choix.

Ce conseil de récolter avant l'entière destruction des bourdons s'adresse particulièrement aux propriétaires des ruches commodes. On peut attendre et choisir son temps pour les ruches à cadres et à hausse ; le pillage n'est pas à craindre avec ces dernières pour peu qu'on opère avec soin.

Petite Chronique

Les machines à faucher.—Pourquoi les grandes machines agricoles, qui abrègent si étonnamment le travail, sont-elles presque toutes originaires des Etats-Unis ? C'est parce que dans ces parages la main-d'œuvre est fort chère, et qu'au moment des récoltes il est souvent impossible de se procurer des bras. De cette situation devait naître un outillage plus parfait. La disette des ouvriers se faisant également sentir en Canada, l'industrie s'est mise à l'œuvre ; l'entrepreneuse maison Chiné et Beaudet donne aux cultivateurs l'avantage de faire leurs travaux avec moins de bras, en offrant en vente des faucheuses qui ne le cèdent en rien à celles manufacturées aux Etats-Unis. Voir l'annonce.

Phénomène à St. Basile, Comté de Portneuf.—On nous transmet le fait-divers suivant :

Depuis vendredi dernier la paroisse de St. Basile, comté de Portneuf, est mise en émoi par des faits qui ne peuvent faire autrement qu'attirer l'attention générale ; les voici tels que rapportés par un témoin oculaire :

Vendredi, le 31 juillet, vers quatre heures du matin les habitants d'une partie du rang Ste. Anne, paroisse de St. Basile, étaient éveillés par un bruit semblable à une canonnade de plusieurs cents coups de canons, qui parvenaient venir des entrailles de la terre ; peu de minutes après que la détonation fut commencée, la terre se mit à trembler avec des secousses si fortes, que plusieurs poêles furent renversés et fracassés. Les animaux étaient tellement effrayés que plusieurs parmi eux ont pris la fuite sans qu'il soit possible de les retrouver. Toutes les fois qu'il y avait détonation, la terre se soulevait par endroit sans néanmoins cesser de trembler. Depuis ce temps-là la détonation avec ses suites continues sans qu'aucune interruption ; lundi le 3 août dans l'espace d'environ 2½ heures à 3 heures, il y a eu 80 détonations.

Tous les propriétaires ont abandonné leurs habitations, et on

croit qu'avant peu de jours la terre sera enfoncée, et qu'il y aura un lac en cet endroit.

Il paraît y avoir environ une demi lieue de longueur qui est ainsi menacée.

La terre a tremblé à plusieurs endroits dans la paroisse du Cap Santé.

De plus longs détails prochainement.—*L'Événement*.

Etat de la moisson au lac St. Jean.—Un correspondant de cette localité nous écrit: "La récolte a par ici une magnifique apparence. Malgré le retard que nous avons éprouvé pour faire les semences au printemps, néanmoins la végétation a été si vite depuis trois semaines que nous sommes presque aussi avancés que l'année dernière à pareille époque. Si tout vient à parfaite maturité, nous aurons certainement une bonne levée à l'automne.

Le temps des travaux.—Le mois d'août et de septembre sont les plus chargés de travail, la surveillance et le travail personnel du propriétaire ou du fermier doivent être en quelque sorte incessants. Une seule négligence, un moindre retard, peuvent avoir pour conséquence des pertes très-considérables. Le proverbe dit: Qui dort en août, dort à son coût.—*Binages*: Il ne doit plus en rester beaucoup à faire; mais, dans tous les récoltes sarclées, tant qu'on peut arracher jusqu'à la dernière plante de mauvaises herbes, le bénéfice est grand.

RECETTES

Confection de la présure pour faire cailler le lait

Prendre une vessie de veau; la laver plusieurs fois à l'eau fraîche renouvelée; la déposer sur une assiette, la saupoudrer avec du sel pilé et l'arroser avec quelques gouttes de vinaigre; la laisser 48 heures en cet état; la suspendre sur un morceau de bois pour faire écouler les eaux qu'elle contient; puis l'introduire dans une bouteille de verre, remplie de vin blanc sec et dur; boucher soigneusement et ne pas s'en servir avant trois semaines. Cette préparation se conserve très-longtemps.

L'avoine nouvelle donnée aux chevaux

Le comice agricole d'Amiens propose les deux moyens suivants, pour rendre salubre l'avoine nouvelle:

L'un est de mouiller l'avoine six heures avant de la donner. À raison de 10 pintes d'eau chaude par manne de 25 pintes: l'eau qui s'échappe est tout à fait corrompue. D'autres font tremper les nouvelles avoines, durant six heures, dans une eau froide qu'on change deux fois. Ce système qui, au premier abord, semble compliqué, se pratique cependant d'une manière bien simple. Chaque jour la ration de tous les chevaux est mise dans un bac rempli d'eau et percé à sa partie inférieure d'un trou lequel est lui-même bouché extérieurement et garni à l'intérieur d'un léger treillis. Après les quatre premières heures, on laisse écouler l'eau, on la renouvelle pour la laisser couler encore deux heures plus tard. Afin de conserver à l'avoine son principe tonique, il est prudent de ne pas la laisser trop longtemps dans le liquide; car s'il faut que l'écorce soit amollie, le noyau doit rester intact.

BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE.

LETTRES NON RÉCLAMÉES:

- Boucher, Augustin
- Beaulieu, Delle Mario
- Chouinard, Charles
- Dionne, Nathael
- Dionne, Fabien
- Dupont, Delle Edugtho
- Gagnon, Antoine
- Hudon, Charles
- Hudon, Dme. Aristobule
- Lagaré, Augustin

- Bois, Etienne
- Berubé, Germain
- Curon, Alphonse
- Déni, Alberto
- Duschônes, Delle Mario
- Grier, John
- Gagnon, J. B.
- Hudon, Joseph
- Laguë, Jean-Baptiste
- Langellier, F. Xavier

- Lizotte, François
- Lévêque, Joseph
- Lizotte, Delle Agnès
- Launière, Antoine
- Lebel, Dme Charles
- Morin, Delle Célestia
- Ouellet, Joseph
- Picard, Luc
- Sirois, Joseph
- Verret, Delle Anna

- Levesque, Joseph
- Lévêque, Dme A.
- Lafrance, Thomas
- Laguë, Louis
- Michaud, Vincent
- Ouellet, Augustin
- Pelletier, Dme Siméon
- St. Pierre, Eusèbe
- Talbot, William

20 Août 1874,

JOS. DIONNE M.P.

COLLEGE COMMERCIAL-INDUSTRIEL

DE

St. Michel de Bellechasse.

Les Directeurs de ce célèbre établissement informant respectueusement le public qu'ils ont fait des améliorations considérables à leur Maison, et se sont assurés les services de deux Professeurs Eminents.

Le Pensionnat, sous la direction et la surveillance de MM. Robichaud et Drapeau, tous deux recommandables par leur longue expérience dans l'enseignement, et pour les Diplômes Académiques et Sciences qu'ils ont obtenus, offre aux parents qui désirent assurer une bonne éducation Commerciale à leurs enfants, une haute garantie de succès.

Le prix de la pension est de \$7 par mois. Les classes s'ouvriront le Premier de Septembre prochain.

Pour l'avantage des élèves, qui seront d'origines différentes, les deux langues française et anglaise y seront également cultivées et parlées alternativement. MM. les Cultivateurs qui l'aimeront, auront la facilité de passer leurs produits si on a soin de les offrir avant que l'approvisionnement soit fait.

S'adresser à

M. G. ROBICHAUD,
Collège de St. Michel, Bellechasse.

FAUCHEUSES BUCKEYE No. 3

A UN CHEVAL

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE QUEBEC

MM. CHINIC & BEAUDET

Agents pour la Puissance du Canada.

Il y a un grand dépôt de ces Faucheuses chez A. DUPUIS & CIE, à ST. ROCH DES AULNAIES.

Ces magnifiques Faucheuses sont supérieures dans le mécanisme et dans le matériel qui entre dans leur construction, à toutes celles qui jusqu'ici ont été offertes au public.

Les cultivateurs auront plus d'avantages à acheter ces Faucheuses que celles fabriquées dans le Haut-Canada, ayant la facilité de se procurer chez les Sous-agents, tout morceau de la machine qui usera ou qui cassera par accident.

Les Faucheuses sont tellement perfectionnées que le cheval le plus faible la tire avec aisance dans le foin le plus fort.

CHINIC & BEAUDET.

Québec, 3 août 1874.

La Faucheuse "Sprague", à un cheval, a aussi été améliorée. Une personne compétente a remédié aux défauts qui existaient. Nous n'hésitons pas de l'offrir aux cultivateurs, car nous avons la certitude que ceux qui en feront l'achat, en seront satisfaits.

CHINIC & BEAUDET.

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	<i>Poisot</i>	50	centimes
Le domino rose.....	<i>Arago</i>	50	"
N'en vas pas.....	<i>Rupès</i>	35	"
Chanson de Jean Prouvaire.....	<i>Holmès</i>	50	"
Algyre (vers du roi Henri IV).....	<i>Rupès</i>	50	"
La petite marchande de violettes.....	<i>Hausser</i>	40	"
Premier amour.....	<i>Rupès</i>	50	"
Dernier amour.....	"	50	"
Dieu sauve la France.....	<i>Kowalski</i>	40	"
Rappelle-toi.....	<i>Rupès</i>	50	"
Noble coursier.....	<i>Henrion</i>	35	"
Chanson d'été.....	<i>Rupès</i>	50	"
L'élève obstiné.....	<i>Hausser</i>	25	"
Marthe.....	<i>Rupès</i>	50	"
O la menteuse.....	<i>Henrion</i>	25	"
Je ne sais pas si je vous aime.....	<i>Rupès</i>	50	"
Passer, beau voyageur.....	<i>Le Beau</i>	35	"
Lettre à Monsieur le Soleil.....	<i>Leduc</i>	40	"
Si vous m'aimez.....	<i>Rupès</i>	50	"
Je n'ose la nommer.....	<i>Bérat</i>	25	"
Jeanne d'Arc au bûcher.....	<i>Boissière</i>	30	"
La Colombe.....	<i>Valenti</i>	50	"

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés.—Boissière.—\$3.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de..... H PROCI

LÈS RAYONS D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
11½ rue St. Jean, QUÉBEC.

PROVINCE DE QUÉBEC.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.
BOIS ET FORÊTS.

Québec, 17 juillet 1874.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic., cap. IX, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le dix-septième jour de Septembre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DU SAGUENAY.

- " Escoumains " No. 9, 55½ milles carrés, No. 1 Ouest, 51½ milles, No. 1 Est, 50 milles, No. 2 Ouest, 25 milles, No. 2 Est, 25 milles.
- " Iberville " No. 1, 57½ milles.
- " Saault-au-Mouton, " No. 1 Ouest 40 milles, No. 1 Est, 47 milles.
- " Arrière Saault-au-Mouton, " No. 1 Est, 80 milles.
- " Rivière des Rapides, " No. 1 Ouest, 25 milles, No. 1 Est, 25 milles.

POUR BOIS DE CHAUFFAGE.

" Tadoussac, " No. 1, 3½ milles; No. 2, 4½ milles; No. 3, 6½ milles.

" Escoumains, " No. 1, 3½ milles; No. 2, 3½ milles; No. 3, 2½ milles; No. 4, 3½ milles; No. 5, 3½ milles; No. 6, 3½ milles; No. 7, 3 milles; No. 8, 4 milles.

AGENCE DU LAC ST. JEAN.

" Rivière à Chabot, " No. 13½, 40 milles.

CONDITIONS DE LA VENTE

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix de huit piastres par mille carré.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositifs des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés seront déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

P. FORTIN,

juillet 1874.

Commissaire.



SOUSSIONS POUR NIVELER

Embranchement de Pembina—Chemin de Fer du Pacifique Canadien.

DES SOUSSIONS CACHETÉES adressées au sousigné et endossées " Embranchement de Pembina, " seront reçues à ce bureau, ou au bureau du Lieutenant-Gouverneur, à Winnipeg, jusqu'à MIDI, le 25 du présent mois, pour niveler l'Embranchement de Pembina du Chemin de Fer du Pacifique, entre les limites internationales et un point vis-à-vis la ville de Winnipeg.

Des formules de soumission, spécification et autres renseignements seront fournis dans quelques jours.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Départ. des Travaux Publics,

Ottawa, 6 août 1874.

DÉPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.

L'ESCOMTE autorisé sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.